

F038 Réflexion pour un diagnostic d'ouvrage d'art pour une gestion durable

Programmation

Périmètre
EPT Grand-Orly Seine Bièvre, en partie
Exigence
Exigence 3 : Anticiper les évolutions de vi(II)e
Objectifs
Afin de mettre en oeuvre l'ambition d'améliorer la mobilité des usagers et habitants du territoire, et de garantir au mieux leur sécurité sur les ouvrages d'art du territoire, une attention particulière sur les infrastructures existantes est nécessaire. L'EPT Grand-Orly Seine Bièvre est gestionnaire d'ouvrages d'art sur son territoire. Pour développer l'action publique la plus efficiente, un travail de programmation est nécessaire.
Description de l'action
La réalisation de ce diagnostic se composera des réflexions suivantes : <ul style="list-style-type: none"> • état des lieux des ouvrages ; • recherche des conventions de gestion existantes ; • prise en compte d'un principe de gestion (voie portée) ; • identification des ouvrages en gestion EPT Grand-Orly Seine Bièvre ; • visite des ouvrages EPT Grand-Orly Seine Bièvre ; • mise en place d'un plan pluriannuel de diagnostic ; • identifier d'éventuels travaux à programmer ; • rencontre des partenaires.
Pilotage
L'EPT Grand-Orly Seine Bièvre est lanceur de la réflexion avec les communes Compétence voirie : Etat, Départements, EPT, communes
Partenaires
Départements du Val-de-Marne et l'Essonne Etat SNCF RATP Syndicats de rivières
Temporalité
Court terme
Action en lien